

Maisons départementales des solidarités : La MDS de Salbris a ouvert ses portes

Ce vendredi 27 mars, Philippe Gouet, président du conseil départemental, et Catherine Lhéritier, 1^{re} vice-présidente notamment chargée de la modernisation de l'administration, ont officiellement inauguré la nouvelle Maison départementale des solidarités (MDS) de Salbris.

Depuis le 2 février dernier, une dixième Maison départementale des solidarités a ouvert ses portes en Loir-et-Cher, au 42 boulevard de la République à Salbris, face à la mairie. Un emplacement stratégique, à proximité immédiate du centre communal d'action sociale (CCAS) et de l'espace France Services, qui permet un regroupement des services publics au cœur de la ville, facilitant ainsi l'accès à ceux qui en ont besoin. Le choix de cet emplacement clé marque une étape concrète de la politique départementale destinée à renforcer la proximité, la lisibilité et l'efficacité de son action sociale. Les territoires évoluent, les besoins changent, les attentes des habitants se transforment, et le département, aux côtés de ses partenaires, agit ainsi pour toujours accompagner au mieux les Loir-et-Chériens.

Une MDS, des services

Les locaux de la MDS de Salbris offrent un cadre moderne et fonctionnel, garantissant un meilleur accueil du public et des espaces favorisant l'écoute, la confidentialité et la coopération. Elle accueille de façon permanente :

- Le service Social accueil, évaluation et orientation (SAEO) ;
- Le service Inclusion sociale ;
- Le service Prévention santé – PMI ;
- Les professionnels des services départementalisés et des directions politiques.

Toutes ces compétences sont ainsi réunies en un même lieu pour agir de manière coordonnée sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes Sologne des Rivières.

Des actions en faveur des habitants

Depuis le 1^{er} janvier 2024, une nouvelle organisation territoriale de l'action sociale départementale est en place, centrée sur le développement social du territoire. Cette approche se concrétise par :

- Une implantation visant à être à moins de quinze minutes des bassins de vie ;
- Le développement du principe d'« aller vers » pour anticiper les besoins des habitants ;
- Le renforcement du travail partenariat et la mutualisation des ressources.

« Notre projet de mandat et le Schéma départemental des solidarités affirment un choix fondamental : celui de la proximité, de la lisibilité et de l'efficacité de notre action sociale. En implantant la MDS de Salbris aux côtés du CCAS et de l'espace France Services, nous construisons ici une offre de services cohérente et complémentaire, adressant un message clair aux habitants : ils peuvent désormais trouver, en un lieu unique, visible et accessible, une réponse globale à leurs besoins », a tenu à déclarer Catherine Lhéritier.



MDS de Salbris

Du lundi au vendredi (sauf le mardi après-midi) : 9h30 – 12h puis 13h30 – 16h

Accueil service social : mercredi et jeudi de 9h à 12h

Tél. : 02 14 99 41 41

Mail : saeo.sud@departement41.fr